



Vue générale du plateau d'Abidjan

Photo: M. Ascani / Hoa-Qui

Le mot du Directeur Général



place

Dans un environnement maussade, caractérisé par une évolution défavorable des cours de matières premières et un climat politique délétère, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE a réussi au cours de l'année 1999 à poursuivre l'élargissement de son portefeuille de clientèle et à renforcer ses positions dans un contexte de stagnation des ressources et emplois du système bancaire ivoirien entre le 31 décembre 1998 et fin 1999.

Notre Banque a en effet enregistré au cours de l'exercice 1999 une croissance soutenue de la plupart de ses indicateurs - + 20,1% pour le total bilantiel, + 60,7% pour les dépôts collectés, + 8,6% pour les crédits distribués -. Grâce à cette poussée, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE a su améliorer son ancrage dans le paysage bancaire ivoirien, même si elle reste encore à une

modeste.

Après la forte augmentation des encours de crédits observée en 1998, il convenait de marquer une pause dans la distribution du crédit et de constituer comme objectif majeur le développement des ressources. Notre volonté de collecte auprès des grandes entreprises de la place et des investisseurs institutionnels a porté ses fruits aux prix d'un renchérissement du coût des dépôts dont la fraction rémunérée a fortement augmenté. La forte implantation régionale du Groupe BANK OF AFRICA, l'appui sur un réseau étoffé des correspondants bancaires de premier plan, notre capacité d'action et de réaction rapides aux demandes de la clientèle ont largement contribué à la réalisation de cet objectif.

Enfin l'obtention d'un bénéfice significatif qui s'élève, après impôts, à 302 millions de FCFA, a été l'une des caractéristiques majeures de l'année écoulée. Ce résultat supporte, pour la première fois depuis de nombreuses années, l'impôt sur les sociétés car l'apurement définitif des déficits antérieurs est intervenu à l'issue du précédent exercice. Ce bénéfice, obtenu après la constitution de provisions destinées à sécuriser la situation de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE, confirme pour la troisième années consécutive le retour à la rentabilité de notre banque et ses potentialités de développement. Il nous autorise à distribuer, à nouveau, cette année un dividende aux actionnaires.

Ces résultats encourageants nous incitent à redoubler d'efforts pour consolider la situation acquise en 1999 et à poursuivre nos objectifs d'expansion.

Pour l'an 2000, notre stratégie sera spécialement orientée vers :

- la continuation de la modernisation des outils de traitement, de communication et de gestion de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE, dans un nouveau siège dont la livraison interviendra normalement au cours du 2ème semestre 2000, afin de parfaire la qualité du service apporté à la clientèle.

- la poursuite d'un nouvel élargissement du public de la Banque, de façon, à renforcer son assise. Le rééquilibrage des emplois et des ressources obtenu en 1999 contribuera à ce but en permettant d'envisager la reprise d'une politique de distribution du crédit en harmonie avec le développement escompté des ressources.

Jean-Pierre GALIBERT

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 1999

Février

La parution du premier numéro de « La lettre de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE ».

Ce document trimestriel est diffusé à tous les clients.

Mai

Le démarrage, effectif, de la construction du futur Siège Social dont la livraison interviendra dans le courant de l'an 2000.

Juillet

La prise de participation de la SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE (S.F.I.) au capital de la Banque.

Octobre

La participation, aux côtés du Groupe, au salon France Technologie d'Abidjan.

La tenue des « Rencontres BANK OF AFRICA » des administrateurs des sociétés du Groupe à Abidjan.

Novembre

La prise de participation de 6% par la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE, dans le capital d'AFRICAN FINANCIAL HOLDING - OCEAN INDIEN (AFH-OCEAN INDIEN), actionnaire principal de BANK OF AFRICA - MADAGASCAR.



Chiffres clés

Activité	
Dépôts*	21 035
Créances*	27 791

Résultat	
Produit Net Bancaire *	2 868
Charges de fonctionnement *	1 581
Résultat Brut d'Exploitation *	1 274
Résultat Net *	302
Coefficient d'exploitation (%)	55

Structure	
Total Bilan *	38 355
Fonds Propres après répartition *	4 274
Fonds Propres/Total Bilan (%)	11,1
Effectif moyen pendant l'exercice	50

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

La composition au 31 décembre 1999 du Conseil d'Administration est la suivante :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BOA-BENIN (représentée par M. François TANKPINOU), Administrateur
- M. Francis SUEUR, Administrateur
- M. René FORMEY de SAINT LOUVENT, Administrateur
- M. Ousamne DAOU, (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH), Administrateur
- M. Léon NAKA, Administrateur
- CAURIS INVESTISSEMENT S.A. (représentée par M. Christian ADOVELANDE), Administrateur
- SIDAM (représentée par M. Souleymane MEITE), Administrateur
- STAMVIE (représentée par Mme Hélène OUATTARA), Administrateur

Répartition du capital

Au 31/12/99, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING	64,7%
CAURIS INVESTISSEMENT SA	7,0%
SFI	6,9%
BOA-BENIN	6,8%
Privés nationaux	12,3%
• Personnes morales	9,1%
• Personnes physiques	3,2%
Privés étrangers	2,3%
Total capital	100,0%

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2000 pour l'exercice social 1999

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de votre banque vous a réuni ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultats de l'exercice 1999 de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE)

Le rapport qui vous est soumis comporte deux parties :

- un aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 1999 ;
- une analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 1999.

Le cadre économique et financier de l'exercice 1999

L'économie mondiale a connu une vigoureuse progression durant l'année 1999, affichant un taux de croissance de l'ordre de + 3,3%, largement au delà des + 2,2% observés en 1998.

Cette reprise économique, qui devrait normalement s'amplifier durant l'année en cours, les prévisions de croissance mondiale s'établissant aux alentours de + 4,2% pour l'an 2000 et de + 3,9% pour l'an 2001, est à mettre principalement au compte d'une part, de la vitalité de l'économie américaine - + 4,2% de croissance en 1999-, elle-même engendrée par une forte progression de la consommation intérieure et, d'autre part, du retour des pays émergents asiatiques à des pratiques expansionnistes.

Au sein de l'Union Européenne (UE), la performance économique a été plus faible qu'Outre-Atlantique, le taux de croissance s'établissant aux environs de + 2,6%, permettant néanmoins une diminution significative du niveau de chômage dans les principaux pays de l'UE. Ce développement, à l'inverse de celui observé aux Etats-Unis qui a connu un déficit commercial record, a été réalisé tout en maintenant un excédent commercial significatif.

Ces divergences ont suscité un fort renforcement du Dollar américain vis-à-vis de l'Euro, dont la création effective a été réalisée le 1^{er} janvier 1999.

Les pays d'Asie touchés par la crise ont fait mieux qu'attendu : le Produit Intérieur Brut (PIB) sud-coréen a progressé de 10,5% en 1999 et devrait continuer de croître sur un rythme de l'ordre de 7% en l'an 2000, niveau de croissance globalement partagé par la Malaisie, Hong Kong, Singapour et Taïwan.

L'ensemble des pays en développement a affiché un taux de croissance de + 3,8% en 1999, taux prévu à la hausse pour les années à venir, à un niveau de l'ordre de + 5,3% en 2000 et 2001.

En Afrique, le niveau de l'essor économique a atteint + 2,3% en 1999 pour l'ensemble du continent et + 2,5% pour l'Afrique sub-saharienne.

Les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont poursuivi leurs efforts de convergence de leurs politiques économiques et d'intégration régionale, notamment sur le plan de la construction d'un marché commun.

L'année 1999 s'est achevée dans cette sous-région sur un taux de croissance de l'ordre de 4% en dépit de l'évolution défavorable des prix mondiaux des matières premières agricoles : café, cacao, coton... Cette croissance est portée essentiellement par la consommation, l'investissement restant faible à moins de 18% du PIB, contre environ 30% pour les économies émergentes d'Asie du Sud-Est.

Sur le front de l'inflation, les résultats déjà satisfaisants obtenus durant les années 1997 et 1998 ont été améliorés. La dérive des prix, d'une moyenne de l'ordre de 2% pour les pays de l'UEMOA, étant inférieure aux objectifs communautaires.

En Côte d'Ivoire, le Produit Intérieur Brut a connu une croissance soutenue, bien que moindre en 1999 que celles observées durant les deux années précédents + 5,3% contre 6% en 1998 et + 7% en 1997.

Associée à une inflation de l'ordre de 1,1%, ces données paraissent globalement honorables. Toutefois, la tendance baissière des prix internationaux des principales matières premières s'est poursuivie tout au long de l'année, contractant ainsi l'excédent commercial et aggravant par suite le solde déficitaire de la balance courante.

Au niveau des finances publiques, les recettes totales ont connu un repli de l'ordre de

100 milliards de FCFA par rapport aux rentrées de 1998 et se sont établies à 1 335 milliards de FCFA.

Ce tassement a bien sûr engendré de fâcheuses conséquences sur le solde budgétaire qui s'est affiché déficitaire à plus de 200 milliards de FCFA en 1999, contre 120 milliards pour l'année précédente.

Ces difficultés n'ont pas permis à l'Etat d'honorer l'échéance d'octobre 1999 de la dette de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de l'Agence Française de Développement (AFD), échéance qui s'élevait à 26 milliards de francs CFA, entraînant ainsi une suspension en fin d'année des décaissements de l'AFD.

Au niveau du marché des capitaux, l'année 1999 a été le premier exercice plein pour la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. Sur le marché des actions, avec 38 valeurs inscrites au tableau de cotation en fin d'année, la capitalisation de la place a varié aux alentours de 1 000 milliards de francs CFA, la valeur globale transigée en moyenne par séance s'est élevée à 300 milliards de FCFA environ et la valorisation, reflétée par l'indice BRVM 10, s'est érodée sur l'année de plus de 3%. Cette année a donc été une année d'apprentissage et d'approfondissement des pratiques boursières pour les opérateurs et les investisseurs.

Le marché obligataire primaire a connu un bon dynamisme durant l'année, les entreprises et les institutions financières et bancaires recourant de façon importante à ce type de financement. En revanche, le marché secondaire n'a pas, durant l'exercice, fait preuve d'une grande liquidité.

Enfin et parallèlement à cette évolution économique et financière, la Côte d'Ivoire a connu une année marquée par une forte amplification des tensions sociales. Cette dégradation a débouché sur les événements de décembre 1999, conduisant à la destitution du gouvernement alors en place et à la constitution d'un Comité National de Salut Public chargé d'assurer une transition jusqu'à la tenue de nouvelles élections.

Examen du bilan et des comptes de l'exercice 1999

Avec une part de marché, toutes catégories confondues, de 1,87% en ressources et 1,84% en emplois, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE occupait, au 31 décembre 1998, le huitième rang sur les douze banques de la place.

Son exploitation se caractérisait, à la même date, par :

- la poursuite de l'augmentation du portefeuille de la clientèle des entreprises du secteur formel, notamment des grandes entreprises et des sociétés du secteur des exportations,
- le maintien d'avoires à l'étranger permettant de traiter des opérations de transferts et d'ouvertures de crédits documentaires, tout en respectant les incitations de la Banque Centrale à ne pas conserver de dépôts trop importants,
- la montée en charge des engagements pris en fin d'exercice 1997, ainsi que la mise en place fin 1998 de concours à moyen terme, qui ont globalement entraîné une forte progression des emplois : + 60,3% sur l'exercice 1998. La poursuite du soutien obtenu, en particulier de la BANK OF AFRICA - BENIN, a permis ce développement. Durant la même période, les dépôts de la clientèle augmentaient de + 43,1%.

Les comptes de résultat de l'exercice 1998 ont révélé une position franchement bénéficiaire qui s'était déjà dégagée en 1997.

La politique menée au cours de l'exercice 1998 a été poursuivie durant l'année 1999, en mettant l'accent toutefois sur un ralentissement des engagements et en cherchant à privilégier l'entrée en relation avec des entreprises susceptibles d'apporter les dépôts afin d'améliorer le rapport emplois/ressources qui reste encore déséquilibré.

En termes de parts de marché, la Banque est restée, à fin décembre 1999, à la huitième position des banques tout en progressant à +2,3% des ressources du marché et + 2,3% des emplois du système bancaire. En effet, le marché ivoirien a encore connu en 1999 une évolution modeste puisque les ressources des banques sont passées en 1 388 milliards de FCFA à fin décembre 1998 à 1 387 milliards de FCFA au 31 décembre 1999, soit une stabilité totale sur les 12 mois concernés. Les emplois aux mêmes dates s'élevaient respectivement à 1 489 milliards de FCFA et 1 399 milliards de FCFA, soit une régression annuelle de 6%.

Face à cette quasi-stabilité d'ensemble, la comparaison des bilans arrêtés au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 met en évidence la poursuite de la consolidation de la position de place de la Banque en raison de la vive poussée des principaux indicateurs de celle-ci.

Au 31 décembre dernier le total bilantiel de la Banque atteignait en effet 38 355 millions de FCFA, en accroissement de + 20,1% par rapport au niveau de 1998.

A l'actif, le volume des engagements clientèle hors douteux litigieux est passé de 23,7 milliards de FCFA fin décembre 1998 à 26,2 milliards de F CFA au 31 décembre 1999, soit une croissance de 10,9%, et représente à la fin de la période 68,4% du total du bilan.

Les principaux types de concours concernés ont connu les évolutions respectives ci-après :

- Les crédits de campagne ont fortement chuté en raison des mises en place de financements extérieurs. Notre politique, tendant à participer à des pools internationaux ou à servir de correspondant local à des financements extérieurs, s'est poursuivie. Cette façon de procéder nous a permis de ménager notre trésorerie tout en bénéficiant des mouvements liés aux exportations des produits concernés, nos recettes d'exportation passant d'environ 50 milliards de FCFA en 1998 à environ 70 milliards de F CFA en 1999.
- Les cours d'escompte d'effets commerciaux atteignent 2,4 milliards de FCFA à fin 1999 pour un objectif de 2 milliards de FCFA. Les entrées en relation avec des entreprises traitant avec de grandes sociétés de la place en sont la cause principale.
- La tension de trésorerie des entreprises observée depuis le début de l'été en raison de la forte contraction des paiement publics ainsi que les événements de Noël ont entraîné une forte progression des autres crédits à court terme, en particulier les découverts qui augmentent de 10,3 milliards de FCFA au 31 décembre 1998 à 14,4 milliard de FCFA à la fin de l'exercice sous revue, dont 5,6 milliards de FCFA étaient couverts par des garanties bancaires.
- Les prêts à court terme restent pratiquement stables à 1,4 milliards de FCFA à fin 1998 comme à fin 1999.
- Quant à l'encours des crédits à moyen terme, il progresse de 7,4% pour la même période. Les immobilisations financières de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE s'élèvent à la fin de l'exercice 1999 à 329 millions de FCFA à la suite de la souscription de 45% du capital de la SCI OLYMPE, qui sera propriétaire de notre

futur siège social, et de 6% du capital de AFH - OCEAN INDIEN, actionnaire principal de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR.

Pour la première fois dans l'histoire de la Banque, des titres de placement apparaissent à l'actif pour 3,8 milliards de FCFA dont 2 milliards de FCFA de Bons de Trésor qui ont été remboursés au début de l'année 2000.

Au passif, le total des ressources clientèle s'est élevé de 13,1 milliards de francs de CFA à fin décembre 1998 à 21 milliards de FCFA au 31 décembre 1999, soit une progression de + 61,6%. L'accroissement observé, en valeur absolue, concerne essentiellement les dépôts à terme et les dépôts à vue.

La poursuite de la politique délibérée d'une rémunération substantielle des dépôts à terme a porté ses fruits ; elle a permis d'observer un quasi-triplement de ces ressources. L'élévation des dépôts à terme contribue à près de 60% dans l'augmentation des ressources.

La progression des dépôts à vue fait suite à la poursuite de la recherche de clientèle importatrice, avec laquelle nous avons pu entrer en relation grâce à nos ressources extérieures, apportées par les flux d'exportations.

La poursuite de notre développement a été rendue possible grâce, essentiellement, au maintien de l'appui de la BANK OF AFRICA - BENIN. Le montant des fonds ainsi mis à notre disposition, par le Groupe, sous forme de prêts interbancaires (PIB) s'élève à 8,9 milliards de FCFA à la fin de l'exercice 1999 contre 9,5 milliards de FCFA au 31 décembre 1998. L'exercice a supporté une année pleine de refinancement des crédits à moyens terme, ce qui explique l'augmentation des charges de trésorerie.

Cette faible variation doit être corrigée par l'existence, fin 1999, de 3 milliards de placements qui ont été réalisés en adossement de PIB. C'est ainsi 5,9 milliards de FCFA de PIB qui finançaient l'exploitation de la Banque alors qu'il était porté 7,6 milliards de FCFA de prêts à moyen terme.

Pour la première fois, depuis la reprise, BANK OF AFRICA COTE D'IVOIRE assure le financement de ses emplois à court terme par ses ressources propres.

Les lenteurs d'exécution des virements de couvertures internationaux, à l'approche du « bug de l'an 2000 », ont conduit à la mise en place d'une opération de pension auprès de

la Banque Centrale à hauteur de 1,7 milliards de FCFA du 30 décembre 1999 au 5 janvier 2000.

Globalement, le net de nos dettes et créances interbancaires s'établit, fin décembre 1999, à 6,8 milliards de FCFA, compensation faite des avoirs entretenus à l'extérieur afin d'assurer la liquidité permettant la constitution de dépôts et la réalisation de paiements d'importations qui ont représenté un volume de 100 milliards de FCFA en 1999. Après correction des opérations de placement, cet endettement net représente 3,8 milliards de FCFA.

Cet indicateur s'élevait à 7,2 milliards de FCFA au 31 décembre 1998, soit une réduction de 3,4 milliards de FCFA sur l'année sous revue pour une augmentation de nos emplois de 2,5 milliards de FCFA pour la même période. Cette situation met en évidence la nette réduction du déséquilibre antérieur emplois/ressources et la possibilité, tout en prolongeant les efforts intensifs de drainage des dépôts, de reprendre un développement des emplois en harmonie avec celui de nos ressources.

Au cours de l'année sous revue, les charges globales d'exploitation se sont élevées à 2 672,9 millions de FCFA pour l'année 1999, soit une augmentation de 799,9 millions de FCFA et de + 42,7% par rapport à l'exercice 1998.

A l'intérieur de cet ensemble, les charges de trésorerie croissent de 144,8 millions de FCFA, soit + 30,8%, les prêts interbancaires sur lesquels s'adosent les importants prêts à moyen terme mis en place fin 1998 n'ayant eu leur plein effet qu'en 1999.

Les charges commerciales progressent de 162%, soit de 294,1 millions de FCFA, en épousant l'évolution des dépôts rémunérés de la clientèle.

Les charges d'exploitation marquent une hausse de 29,6%, soit 360,9 millions de FCFA, essentiellement répartis entre quelques principaux postes :

- les frais de personnel : + 56 millions de FCFA, soit une augmentation de +15,7% due aux révisions de situations en juillet 1999 et l'accroissement des effectifs ;
- les impôts et taxes : + 36,1 millions de FCFA, soit + 23,6% par rapport à l'année 1998 ;
- l'assistance technique : + 101 millions de FCFA dus pour la quasi totalité à l'assistance technique informatique qui n'a démarré que fin 1998 ;

- les fournitures de bureau : + 27 millions de FCFA en résultante d'une importante consommation de papier et de l'effet, en année pleine, de notre nouvelle procédure en matière de carnets de chèques, qui prévoit désormais la confection à façon avec personnalisation ;
- les fournitures informatiques : + 22 millions de FCFA car les « consommables » du nouvel outil informatique sont d'un coût plus élevé ;
- les loyers dont la révision a entraîné une charge supplémentaire pour l'exercice de 17 millions de FCFA, soit + 16 % ;
- les frais de courrier et télécommunications : + 24 millions de FCFA, soit + 37%, le montant total s'élevant à 87 millions de FCFA pour l'exercice sous revue ;
- enfin les charges de Crédit-bail : + 56 millions de FCFA entièrement liées à nos nouveaux investissements informatiques.

Les autres postes ne marquent pas de variations significatives.

Les autres charges enfin traduisent une progression de 353 millions de FCFA, dont une partie est exceptionnelle et une partie récurrente, l'essentiel de la hausse étant lié aux provisions pour créances en souffrance.

Celles-ci s'établissent à 722 millions de FCFA répartis de la façon suivante :

- 325 millions de FCFA ont été provisionnés sur un total de créances immobilisées de 698 millions de FCFA au titre de l'exploitation BANK OF AFRICA.
- Le total des provisions ainsi constituées représente, fin décembre 1999, 535 millions de FCFA soit 76% ;
- 397 millions de FCFA ont été provisionnés au titre des créances héritées de l'ancienne gestion BANAFRIQUE afin de préparer la reconstitution des fonds propres qui est aujourd'hui assurée par les dépôts nantis et les prêts subordonnés à hauteur de 24,4 millions de FRF.

Les produits d'exploitation ont progressé au total de 32%, soit 973 millions de FCFA, sur l'année écoulée.

Les produits résultant de la rémunération des avoirs en banque, prêts au jour, placements et opérations interbancaires connaissent une croissance de + 37,8%, soit de

61,1 millions de FCFA. Il s'agit en fait du résultat agrégé de plusieurs composantes divergentes :

- l'apparition de produits de placements pour 109 millions de FCFA,
- la réduction de nos avoirs en France qui ont déclenché une baisse de rémunération de 43 millions de FCFA,
- la baisse de nos revenus sur le marché au jour le jour en raison d'une absence de demande,
- l'augmentation significative des intérêts perçus sur les comptes débiteurs dans nos livres de nos correspondants.

Les produits des prêts et avances progressent de + 45,6%, s'élevant de 2,1 milliards de FCFA en 1998 à 3,0 milliards de FCFA en 1999.

Les produits des commissions enregistrent une baisse de 26 millions de FCFA à 477 millions de FCFA à la fin de l'exercice 1999 contre 503 millions de FCFA au 31 décembre 1998, soit - 5,2%. Le transfert, dans la rubrique des intérêts, des commissions de découvert explique cette baisse.

Les produits des engagements par signature régressent de 23 millions de FCFA, soit - 10,8%, à 193 millions de FCFA pour l'exercice 1999 par rapport à l'exercice 1998.

Les produits sont essentiellement constitués :

- des récupérations de frais qui représentent 56 millions de FCFA en 1999 contre 31 millions de FCFA en 1998 ;
- des produits sur exercices antérieurs pour 28 millions de FCFA. L'exercice 1999 a donc marqué la confirmation du retour au profit, pour la troisième année consécutive.

Ce résultat se traduit notamment par les données suivantes :

- une progression du produit net bancaire de + 21,6%, à 2 868,1 millions de FCFA, fin décembre 1999, contre 2 358,6 millions de FCFA au 31 décembre 1998,

- une croissance du résultat brut d'exploitation de + 15,4%, à 1 274,1 millions de FCFA au 31 décembre 1999 contre 1 103,7% millions de FCFA à la fin de l'exercice 1998,
- la constitution de provisions à hauteur de 741,9% millions de FCFA destinées à couvrir les risques d'exploitation de la nouvelle et de l'ancienne gestion ainsi que les risques bancaires généraux.

Elles conduisent à un résultat final avant impôt sur les bénéfices de 443,5 millions de FCFA, comparable à celui de l'exercice 1998 qui représentait 475 millions de FCFA.

Enfin, pour la première fois depuis de nombreuses années, les déficits antérieurs et les amortissements différés ayant été épuisés, la Banque devra acquitter un impôt sur les bénéfices de 141 millions de FCFA ramenant le résultat comptable à 301 993 971 FCFA en diminution de 36% par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de souligner que la poursuite de cette évolution favorable au cours de l'année 1999, tant de l'activité que nos résultats, a été rendue possible par la qualité et l'importance du travail de tous les membres du personnel que nous tenons, au nom de tous les actionnaires, à remercier et à encourager dans la poursuite de l'effort qu'ils mènent au service de la clientèle afin d'assurer un développement durable et profitable de la Banque.

Grâce au bénéfice net ainsi dégagé pour l'exercice 1999, il nous est possible, après dotation de la réserve légale et prise en compte du report à nouveau :

- de vous soumettre la distribution d'un dividende au taux de 10 %, soit 110 000 000 FCFA,
- de vous proposer la distribution d'un dividende exceptionnel au taux de 10 %, soit 110 000 000 FCFA,
- d'effectuer une affectation aux réserves facultatives de 70 000 000 FCFA,
- d'affecter au report à nouveau la somme de 14 909 545 FCFA.

Malgré le ralentissement de l'activité économique observé au cours de l'exercice 1999 et les événements politiques survenus en fin d'année, l'exercice 2000 devrait permettre de marquer la poursuite du développement de nos relations avec une clientèle d'entreprises

et d'investisseurs institutionnels. L'accent sera encore mis, au cours du prochain exercice, sur le développement de nos ressources afin de réduire notre dépendance au marché interbancaire. Néanmoins, grâce au rééquilibrage réalisé durant l'exercice 1999, une politique plus dynamique pourra être poursuivie en matière de distribution du crédit.

Enfin, l'emménagement dans les locaux du nouveau Siège Social, prévu pour la fin de l'année 2000, permettra d'accroître notre image de marque tout en facilitant la poursuite de la modernisation de nos outils de traitement et la mise en oeuvre de nouvelles technologies afin de rendre des services améliorés à notre clientèle.

Nous espérons que cet ensemble d'informations, qui marque notre volonté de poursuivre le développement de votre Banque dans des conditions de sécurité garantissant sa pérennité, vous conduira à conforter encore davantage le soutien que vous lui apportez.

Nous vous remercions pour votre attention.

Rapport des commissaires aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 1999

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BANQUE OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-CI), tels qu'ils sont joint au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi ;
- le respect de la réglementation bancaire.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous devons porter à votre attention les informations suivantes :

1. Le ratio de structure du portefeuille de la banque est de 1,48% au 31 décembre 1999 alors que le minimum réglementaire est de 60%.
2. Le coefficient de liquidité s'élève à 51,8% au 31 décembre 1999. La limite prévue par la BCEAO est de 60%.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur le respect par la BOA Côte d'Ivoire des dispositions de réglementation bancaire au 31 décembre 1999.

Abidjan le 10 avril 2000

Les Commissaires aux Comptes

Armand Fandohan

MAZARS ET GUERARD

Associé

Christian Marmignon

ERNST & YOUNG - CCCA

Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous

vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur (art. 438).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il nous a été donné d'avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article 438 de l'Acte uniforme et de l'article 35 de la loi du 25 juillet 1999 portant réglementation bancaire en Côte d'Ivoire.

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit de sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercice antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devront vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants à ses principaux actionnaires ou associés aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gestion ou détiennent plus du quart du capital social.

Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Avec la société AFH

Modalités :

- Emprunts subordonnés à la garantie de bonne fin des crédits en souffrance de BANORIENT S.A. et de BANORABE Holding S.A ; cédés à AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) : 20 500 000,00 FRF.

- Cet emprunt a fait l'objet d'un abandon de créances, avec clause de retour à meilleure fortune, de même montant, soit : 20 500 000,00 FRF.
- Dépôt nanti de BANORABE Holding S.A cédé à AFH pour un montant de 5 755 774,08 FRF, destiné couvrir une perte de montant équivalent relative aux créances héritées de BANAFRIQUE et cédées à BOA-CI.
- Ce dépôt a fait l'objet d'un abandon de créances, avec clause de retour à meilleure fortune, de même montant, soit : 5 775 774,08 FRF.

Le solde du compte au 31 décembre 1999 s'élève à 3 904 859,08 FRF après le remboursement de 1 850 915,00 FRF effectué au cours de l'exercice 1999.

Avec la société AFH-Service

Assistance technique

La BOA-COTE D'IVOIRE a signé avec la société AFH-Service une convention d'assistance technique. La charge supportée par BOA-COTE D'IVOIRE durant l'exercice 1999 au titre de cette convention s'élève à 163 000 000 FCFA HT soit 244 500 000 FCFA TTC.

Abidjan le 10 avril 2000

Les commissaires aux Comptes

Armand Fandohan
MAZARS ET GUERARD
Associé

Christian Marmingon
ERNST & YOUNG - CCCA
Associé

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 1998	Exercice 1999
Caisse	140 617 768	398 617 815
Créances interbancaires	4 615 176 738	4 299 350 762
• A vue	3 415 176 7338	4 299 350 762
· Banque centrale	63 081 016	49 703 298
· Trésor public, CCP	1 077 459	1 047 459
· Autres établissements de crédit	3 351 018 263	4 248 600 005
• A terme	1 200 000 000	
Créances sur la clientèle	25 595 109 699	27 790 703 362
• Portefeuille d'effets commerciaux	1 174 305 874	2 741 804 625
· Crédits de campagne	261 432 533	318 543 834
· Crédits ordinaires	912873 341	2 423 260 791
• Comptes ordinaires débiteurs	19 294 780 316	16 142 584 546
· Autres concours à la clientèle	5 126 023 509	8 903 314 191
· Crédits de campagne	3 365 700 103	99 279 780
· Crédits ordinaires	1 760 323 406	8 807 034 411
· Affacturage		
Immobilisations financières	71 470 463	329 145 000
Crédit-bail et opérations assimilées		
Mises en équivalence		
Immobilisations incorporelles	17 199 038	15 283 480
Immobilisations corporelles	229 161 664	266 329 252
Actionnaires et associés		
Autres actifs	1 208 783 993	1 361 084 492
Comptes d'ordre et divers	54 007 055	119 892 350
Ecart d'acquisition		
Total de l'actif	31 931 526 418	38 354 606 513

Hors Bilan	Exercice 1998	Exercice 1999
Engagements donnés	8 054 915 561	13 036 776 993
• Engagements de financement	751 347 955	857 332 896
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	751 347 955	857 332 896
• Engagements de garantie	7 303 567 606	12 176 444 097
· D'ordre d'établissements de crédit	236 773 849	357 155 961
· D'ordre de la clientèle	7 066 793 757	11 822 288 136
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 1998	Exercice 1999
Dettes interbancaires	12 783 858 214	11 387 453 150
• A vue	2 059 923 714	361 026 750
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	2 059 923 714	361 026 750
Dettes à l'égard de la clientèle	13 091 709 712	21 034 595 392
• Comptes d'épargne à vue	141 862 280	202 067 671
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse	38 000 000	367 634 425
• Autres dettes à vue	9 673 456 489	12 756 012 097
• Autres dettes à terme	2 896 390 943	7 708 578 199
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	1 209 924 995	947 120 295
Comptes d'ordre et divers	326 800 306	490 960 007
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	311 381	381 381
Provisions réglementées	2 625 577 408	2 440 485 908
Fonds pour risques bancaires généraux	23 739 550	47 081 555

Capital ou dotation	1 100 000 000	1 100 000 000
Primes liées au capital	285 171 530	556 390 182
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	9 642 308	48 214 670
Résultat de l'exercice	474 791 014	301 993 973
Total du passif	31 931 526 418	38 354 606 513

Hors bilan	Exercice 1998	Exercice 1999
Engagements reçus	10 053 479 945	10 529 240 853
• Engagements de financement		
· Reçus d'établissements de crédit		
• Engagements de garantie	10 053 479 945	10 529 240 853
· Reçus d'établissements de crédit	10 053 479 945	10 424 240 853
· Reçus de la clientèle		
• Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 1998	Exercice 2000
Intérêts et charges assimilées	625 384 157	1 068 397 100
• Sur dettes interbancaires	463 764 398	612 951 208
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	161 619 759	455 445 892
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	7 138 194	2 792 427
Charges sur opérations financières	20 192 441	20 465 055
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change	3 304 941	3 142
• Charges sur opérations de hors bilan	16 887 500	20 461 913
Charges diverses d'exploitation bancaire	9 070	9 563
Frais généraux d'exploitation	1 220 318 003	1 581 251 913
• Frais de personnel	359 014 315	411 558 207
• Autres frais généraux	861 303 688	1 169 693 706
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	66 052 322	68 876 573
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	555 813 822	745 663 133
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
Charges exceptionnelles	78 538 326	16 137 086
Pertes sur exercices antérieurs	14 550 000	100 645 891
Impôts sur les bénéfices	4 598 900	141 504 119
Bénéfice	474 791 014	301 993 973
Total des charges	3 067 386 249	4 047 736 833

Produits

Produits	Exercice 1998	Exercice 1999
Intérêts et produits assimilés	2 228 158 869	3 136 227 048
• Sur créances interbancaires	151 622 601	113 359 461
• Sur créances sur la clientèle	2 076 536 268	3 022 867 587
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	503 202 096	477 273 163
Produits sur opérations financières	270 021 173	346 286 573
• Produits sur titres de placement		109 328 646
• Dividendes et produits assimilés		
• Produits sur opérations de change	53 387 308	43 765 906
• Produits sur opérations de hors bilan	216 633 865	193 192 021
Produits divers d'exploitation bancaire	41 429 872	56 059 381
Produits généraux d'exploitation		
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	28 027	3 766 692
Produits exceptionnels	21 340 870	26 572 542
Pertes		
Total des produits	3 067 386 249	4 047 736 833

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 1998	Exercice 1999
Intérêts et produits assimilés	2 228 158 869	3 136 227 048
• Sur créances interbancaires	151 622 601	113 359 461
• Sur créances sur la clientèle	2 076 536 268	3 022 867 587

• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	-625 384 157	-1 068 397 100
• Sur dettes interbancaires	-463 764 398	-612 951 208
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	-161 619 759	455 445 892
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	1 602 774 712	2 067 829 948
Produits de commissions	503 202 096	477 273 163
Charges de commissions	-7 138 194	-2 792 427
Résultat net des commissions	496 063 902	474 480 736
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement		109 328 646
• Dividendes et opérations assimilées		
• Opérations de change	50 082 367	43 762 764
• Opérations de hors bilan	199 746 365	172 730 108
Résultat net sur opérations financières	249 828 732	325 821 518
Autres produits d'exploitation bancaire	41 429 872	56 059 381
Autres charges d'exploitation bancaire	-9 070	-9 563
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation		
• Frais de personnel	-359 014 315	-411 558 207
• Autres frais généraux	-861 303 688	-1 169 693 706
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-66 052 322	-68 876 573
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	1 103 717 823	1 274 053 534
Résultat net des corrections de valeur	-555 813 822	-745 663 133
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	280 027	3 766 692

Résultat courant (avant impôt)	548 184 028	532 157 093
Résultat exceptionnel	-75 584 984	14 585 652
Résultat sur exercices antérieurs	6 790 870	-74 073 349
Impôts sur les bénéfices	-4 598 900	-141 504 119
Résultat net de l'exercice	474 791 014	301 993 973

Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2000

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1999, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cet exercice 1999 se solde par un bénéfice de FCFA 301 993 973 après une dotation aux amortissements de FCFA 68 876 573, une provisions pour risques généraux de FCFA 23 342 005, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de FCFA 141 504 119.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'acte uniforme des l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), approuve sans réserve ledit Rapport. En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux aux cours de l'exercice 1999.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
Résultat de l'exercice	301 993 971
Réserve légale	45 299 096
Report à nouveau antérieur	48 214 670
Dividendes (10 % du capital)	110 000 000
Dividendes exceptionnels (10 % du capital)	110 000 000

Réserve facultative	70 000 000
Nouveau report à nouveau	14 909 545

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (RVM) au taux de 12% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de FCFA 1760 par action de FCFA 10 000. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1^{er} juillet 2000 par estampillage du coupon n° 3 de l'action remise à chaque actionnaire.

Quatrième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve le renouvellement de la distribution d'indemnités de fonction aux Administrateurs pour l'exercice 2000 pour un montant maximal net de FCFA 9 450 000.

Ce montant sera reconduit annuellement jusqu'à nouvelle instruction de l'Assemblée Générale.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, ratifie la nomination d'un neuvième Administrateur, M. Jean-Pierre GALIBERT, coopté par le Conseil d'Administration, durant sa séance du 7 avril 2000, en remplacement de M. Francis SUEUR, démissionnaire, dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats de tous les administrateurs:

- M. Paul DERREUMAUX
- M. Léon NAKA
- M. René FORMEY de SAINT LOUVENT
- M. Ousmane DAOU
- La société STAMWIE représentée par M. Aka ELLOH

- La société SIDAM représentée par M. Souleymane MEITE
- La BANK OF AFRICA - BENIN représentée par M. François TANKPINOU
- La société CAURIS INVESTISSEMENT représentée par M. Christian ADOVELANDE
- M. Jean-Pierre GALIBERT.

arrivent à expiration ce jour, désigne comme nouveaux administrateurs, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

- M. Paul DERREUMAUX
- M. Léon NAKA
- M. René FORMEY de SAINT LOUVENT
- M. Ousmane DAOU
- La société STAMWIE représentée par M. Aka ELLOH
- La société SIDAM représentée par M. Souleymane MEITE
- La BANK OF AFRICA - BENIN représentée par M. François TANKPINOU
- La société CAURIS INVESTISSEMENT représentée par M. Christian ADOVELANDE
- M. Jean-Pierre GALIBERT.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats des Commissaires aux Comptes :

- Le cabinet ERNST & YOUNG - CCCA
- Le cabinet MAZARS & GUERARD

arrivent à expiration ce jour, désigne comme nouveaux Commissaires aux Comptes, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 :

- Le cabinet ERNST & YOUNG - CCCA
- Le cabinet MAZARS & GUERARD

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte des résultats de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

1 Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilés sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilés à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de l'opération.

2 Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

3 Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provision pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La banque applique notamment les dispositions de l'instruction du PCB n° 94-05 relatives à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance. Les engagements en souffrance comprenant :

- les créances impayées : échéances impayées depuis six mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement ;
- les créances immobilisées : échéances impayées depuis six mois au plus et dont le remboursement sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté ;
- les créances douteuses ou litigieuses : créances échues ou non, présentant un risque probable ou certain de non recouvrement partiel ou total.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions sont enregistrées au passif du bilan lorsqu'elles concernent des engagements par signature douteux.

Les engagements en souffrance correspondant aux créances douteuses et litigieuses issues de l'ancienne gestion de BANAFRIQUE suite à la cession de 86% du capital de l'UBCI - BANAFRIQUE sont provisionnées en diminution de l'actif par le débit du compte de résultat lorsque le résultat avant impôt de la banque le permet. La partie non provisionnée par diminution de l'actif est couverte au passif du bilan par les fonds affectés constitués par un dépôt nanti et un prêt subordonné.

4 Portefeuille – Titres

Le terme « titres » recouvre les titres de créances négociables (notamment les bons du trésor et les autres titres d'Etat négociables), les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe, les actions et les autres titres à revenu variable.

Conformément à l'instruction n° 94-10 du PCB relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- Les titres de placement qui sont enregistrés à l'actif du bilan dans les comptes d'opérations sur titres.
- Les titres qui sont enregistrés dans les comptes de valeurs immobilisées à l'actif du bilan et qui comprennent : les parts dans les entreprises liées, les titres de participation, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et les titres d'investissement.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'achat à la date de leur acquisition. A l'arrêté, les titres de placement sont évalués à leur valeur probable de négociation et les moins-values latentes sont enregistrées au compte de résultat. Les autres catégories de titres sont évaluées à l'arrêté à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur d'usage.

5 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Matériel de transport	33%
Agencements, installations	10%
Matériel informatique	20%
Matériel et mobilier de logement	10%

6 Provisions réglementées

Le montant de cette rubrique correspond à la provision spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long terme dont la constitution est autorisée par l'article 6-III-C-F du Code Général des Impôts. La Banque BOA-CI a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31/12/1998.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est limitée à 5% du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5% du montant total de l'encours des crédits à long et moyen terme.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Echéance	Au 31/12/1998*		Au 31/12/1999*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	4 615	7 749	4 300	2 109

De 1 mois à 3 mois	35			
De 3 mois à 6 mois	185			
De 6 mois à 2 ans	4 000			
De 2 ans à 5 ans	4 850	5 244		
Plus De 5 ans				
Total	4 615	12 784	4 300	11 388

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/1998*		Au 31/12/1999*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	10 333	11 540	17 952	17 005
De 1 mois à 3 mois	1 609	425	464	2 850
De 3 mois à 6 mois	3 522	1 022	1 133	371
De 6 mois à 2 ans	1 976	104	2 349	808
De 2 ans à 5 ans	4 596	3 569		
Plus De 5 ans	1 558	610		
Créances en souffrance	2 001	1 713		
Total	25 595	13 091	27 790	21 034

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/1998*		Au 31/12/1999*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	2 635	2 655	2 684	4 143
Entreprises privées	22 960	9 860	25 105	15 359
Sociétés d'état et établissements publics	511			
Etat et organismes assimilés	55	1	1 532	
Total	25 595	13 091	27 790	21 034

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/1998*	Au 31/12/1999*
Créances douteuses	2 518	2 812
Provisions pour dépréciation	-517	-1 099
Créances douteuses nettes	2 001	1 713

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
				%
• ACTIBOURSE SA	45	45	300	15
• AFH OCEAN INDIEN	12	12	196	6
Sous total dans les autres sociétés				
• AISSA SARL	1	1	4	25
• SCIE OLYMPE	90	90	200	45
Sous total	91	91	4	
Total participations	148	148		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/98*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/99*
Immobilisations brutes	128	13	141	
Amortissements cumulés	-110	-16	-126	
Total net	18	-3	15	

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/98*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/99*
Immobilisations brutes				
• Immobilisations en cours	4	4		
• Immobilisations d'exploitation	669	49	718	
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements				
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	-440	-53	-493	
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	229	229		

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	1998*	1999*
Débiteurs divers	377	322
Valeurs non imputées	683	
Valeurs à l'encaissement	434	24
Valeurs à rejeter en compensation	70	169
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	84	163
Total	1 209	1 399

2.6.2. Autres passifs

Nature	1998*	1999*
Dettes fiscales	170	
Dettes sociales	3	
Créditeurs divers	809	348
Dettes rattachées	5	130

Divers	222	469
Total	1 209	947

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	1998*	1999*
Charges comptabilisées d'avance	9	21
Produits à recevoir	45	84
Divers	15	
Total	54	120

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	1998*	1999*
Charges à payer	290	420
Produits perçus d'avance	36	71
Divers		
Total	326	491

2.8 Provisions pour risques et charges

2.9 Capitaux propres

2.9.1 Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/98*	Affectation resultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/99*
F.R.B.G.	24	47		
Fonds affectés (garanties)	2 625	2 440		
Réserve légale	104	175		
Réserves règlementées	3	3		

Autres réserves	179	379		
Capital social	1 110	1 110		
Report à nouveau	10	48		
Résultat	475	302		
Total	4 520	4 494		

2.9.2 Le fonds pour risques bancaires généraux

Année	Dotation au F.R.B.G.*
1998	24
1999	23

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE s'élève à 1 100 millions de F CFA. Il est composé de 110 000 titres de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
Particuliers ivoiriens	3,2%
Entreprises ivoiriennes	9,1%
Particuliers étrangères	2,3%
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	64,7%
BOA-BENIN	6,8%
CAURIS INVESTISSEMENT	7,0%
SFI	6,9%

3 Engagements hors bilan

Nature	1998*	1999*
Engagements donnés	8 055	13 037
Engagements reçus	10 053	10 530

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	1998*	1999*
Sur créances interbancaires		
• A vue	20	6
• A terme	132	107
Sur créances sur la clientèle		
• Créances commerciales	309	260
• Autres crédits à court terme	184	372
• Comptes ordinaires débiteurs	1 190	1 672
• Crédits à moyen terme	393	718
Total	2 228	3 135

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	1998*	1999*
Sur dettes interbancaires		
• A vue	15	45
• A terme	448	568
Sur dettes à l'égard de la clientèle		
• A vue	4	9
• A terme	157	445
Total	624	1 067

4.3 Commissions

Nature	1998*	1999*
Commissions perçues (produits)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
• Sur opérations avec la clientèle	503	477
Commissions versées (charges)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	7	3

• Sur opérations avec la clientèle		
Total	496	474

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	1998*	1999*
Salaires et traitements	350	398
Charges sociales	9	13
Total	359	411

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	1998*	1999*
Impôts, taxes et versements assimilés	86	98
Redevance de crédit bail	15	71
Loyers	104	122
Entretien et réparations	47	30
Primes d'assurance	65	72
Intermédiaires et honoraires	286	417
Publicité, publications et relations publiques	29	37
Frais postaux et frais de télécommunications	63	87
Indemnités de fonction des administrateurs	6	8
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	31	43
Total	861	1 171

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	1998*	1999*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	66	69
• Des immobilisations hors exploitation		

Reprises		
Total	66	69

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et hors bilan

Nature	1998*	1999*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	517	527
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif	185	195
Dotations aux provisions pour risques et charges et pertes sur créances irrécouvrables	24	23
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-170	-4
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges		
Récuperations sur créances amorties		
Total	556	741

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	1998	1999
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	7	8
Gradés	10	19
Employés	15	10
Personnel non bancaire		
Personnel temporaire	11	10
Total	46	50

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	1998*	1999*
Actif		
Opérations de trésorerie		

• Billets et monnaies	24	2
• Correspondants bancaires	3 036	3 717
Valeurs à l'encaissement et divers	17	36
Passif		
Opérations de trésorerie		
• Correspondants bancaires		
• Refinancements		
• Autres sommes dues	2 625	2 440
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires		

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 1999

Nature	Résultat (F CFA)	Affectation (F CFA)
Résultat de l'exercice	301 996 971	
Réserve légale		45 299 096
Report à nouveau antérieur	48 214 670	
Dividende (10% du capital)		110 000 000
Dividende exceptionnel (10% du capital)		110 000 000
Réserve facultative		70 000 000
Nouveau report à nouveau		14 909 545

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1995	1996	1997	1998	1999
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	220 000	220 000	220 000	110 000	110 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	819 175 464	1 041 473 811	2 119 720 107	3 067 386 249	4 047 736 833
• Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	-313 700 000	33 384 837	510 312 336	1 101 256 058	1 258 037 798

• Impôt sur les bénéfices	2 000 000	2 000 000	3 158 000	4 598 900	141 504 119
• Bénéfice après impôts, amort. et prov.	-1 417	3 684 837	437 154 336	474 791 014	301 993 973
• Après impôts, amort. et prov.	1 359	17	1 987	4 316	2 745
Personnel					
• Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice	30	31	41	46	49
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	286,5	326	369	414	458
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	19	18	22	22	25

* En millions de F CFA.